

#DOSSIER

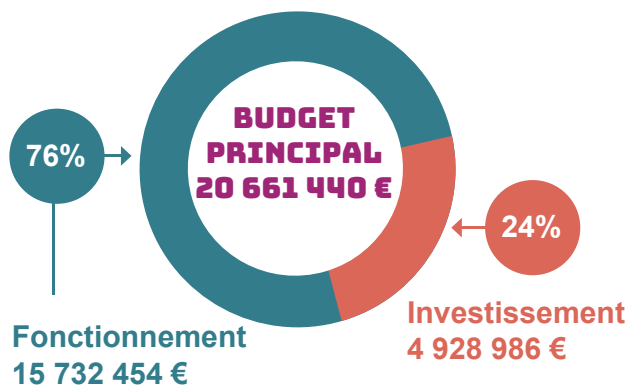
UN BUDGET 2025 POUR MENER LES PROJETS JUSQU'À LA FIN DU MANDAT

Le Conseil municipal du 10 avril dernier a adopté le budget 2025. Il s'agit du dernier budget voté pour l'année complète (le budget 2026 sera voté avant ou après l'élection municipale) mais qui permet d'assurer les investissements nécessaires pour l'avenir, bien au-delà du mandat actuel.



#DOSSIER

BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES

Voreppe Énergies Renouvelables : 1 762 000€

- Exploitation et énergie : 1 000 000€
- Intérêt de la dette : 100 000€
- Impôts et taxes : 40 000€
- Recettes des usagers : 1 300 000€

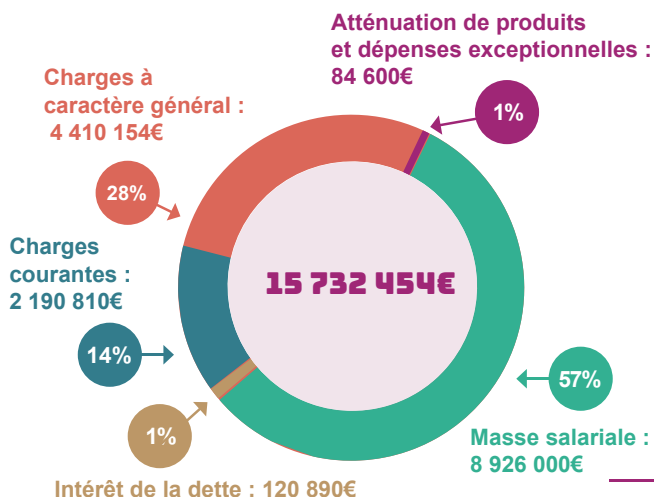
Cinéma Le Cap : 397 000€

- Charges et frais de personnel : 146 000€
- Location de films : 66 000€
- Énergie : 28 000€
- Subvention d'équilibre de la ville : 188 000€
- Subvention du Centre national du cinéma : 17 000€
- Recette des usagers : 145 000€

BUDGET DU CCAS : 1 059 095€

Aides sociales / logements / politiques seniors / emploi / Frais de personnel

ZOOM PRINCIPAUX POSTES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



NOUVEAU

Avec le passage à la nouvelle nomenclature comptable M57, il est désormais possible d'intégrer dès le vote du budget l'excédent de l'année précédente, soit 2 691 000€, sans attendre le mois de juin comme auparavant.

2 745 873 € POUR LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS (PPI)

Le PPI recense les projets dont le **financement s'étend sur plusieurs exercices** mais pour lesquels un montant dépenses est inscrit chaque année.

- Centre bourg place Armand-Pugnot : 257 155€
- Restructuration de l'école primaire Debelle pour le centre de loisirs : 500 000€
- Plan local des déplacements : remplacement passerelle de Roize : 215 000€
- Accessibilité de la Mairie : 15 000€
- Reversement au Pays Voironnais taxe des zones économiques : 29 930€
- Reversement au Pays Voironnais taxe d'aménagement Chapays - Champ de la Cour : 295 195€
- Opération foncière Chapays Champ de la Cour : 29 325€
- Travaux secteur Chapays - Champ de la Cour : 15 000€
- Travaux du plan informatique dans les écoles : 216 268€
- Matériel du plan informatique dans les écoles : 259 000€
- Aménagement de voirie : 650 000€

Stabilité des taux communaux depuis 10 ans

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,82 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67,46 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants : 15,27 %

Pour la 10^{ème} année consécutive, les taux d'imposition communaux n'augmentent pas. Malgré cela, les contribuables verront toutefois une augmentation de leur impôt local puisque l'État a réactualisé les bases fiscales de 1,7 % et certaines collectivités (Région, Département, Pays Voironnais) peuvent avoir augmenté leurs propres taux d'imposition.

ZOOM ORIGINE DES PRINCIPALES RECETTES

Résultat
de fonctionnement 2024 :
2 947 070€

Impôts et taxes : 12 215 500€

- Impôts locaux : 6 400 000€
- Reversement du Pays Voironnais : 5 053 000€
- Autres : 762 000€

18 396 681€

Subventions et participations : 1 566 500€

- Remboursement d'exonération fiscale par l'État : 890 000€
- Caisse d'allocations familiales : 614 000€
- Département et Région : 58 800€
- Autres : 3 700€

Produits des services : 1 138 700 €

(Restauration scolaire, piscine, locations,...)

Loyers : 497 210€

(La Poste, Gendarmerie, ...)

PRINCIPALES RÉPARTITIONS PAR SECTEURS DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT COURANTS

Culture, Animation et vie locale : 66 900€

- Acquisition de matériel pour l'école de musique : 1 400€
- Acquisition de matériel pour l'animation et l'événementiel : 22 500€
- Dépenses dans les équipements sportifs : 7 000€
- Travaux d'entretien Maison des sports : 7 000€
- Travaux d'entretien à la piscine : 10 000€
- Destruction cabane des vignes : 12 000€

Solidarité

petite enfance :

35 000€

- Acquisition de matériel : 15 000€
- Études pour la réfection de la toiture de la crèche : 20 000€

790 031€

**Aménagement durable du territoire et
urbanisme : 232 500€**

- Acquisition et renouvellement matériel : 17 000€
- Travaux défense incendie : 30 000€
- Renouvellement de l'éclairage public : 35 000€
- Subventions d'aide au ravalement : 5 000€
- Travaux d'entretien de logements : 5 000€
- Acquisition foncière : 20 000€
- Caution bornes : 500€
- Travaux divers des comités de quartier : 20 000€
- Aménagements route de Palluel : 15 000€
- Travaux de sécurité toiture des bâtiments : 15 000€
- Aménagements square de Brandegaudière : 20 000€
- Aménagement de l'entrée du Parc Georges et Ginette Durand : 20 000€
- Jeux d'enfants au Chevalon : 30 000€

Moyens généraux : 284 000€

- Acquisition de matériel et mobilier : 10 000€
- Acquisition de matériel informatique : 111 044€
- Renouvellement de matériel : 20 000€
- Acquisition de logiciels : 36 567€
- Travaux d'aménagement dans les cimetières : 96 000€
- Flotte de véhicules légers : 20 000€

Éducation, périscolaire, jeunesse : 162 020€

- Remplacement fenêtres maternelle Stendhal : 36 000€
- Aménagement cour Groupe scolaire Stendhal : 90 000€
- Divers ensemble des groupes scolaires : 16 020€
- Étude étanchéité toit maternelle Stravinsky : 20 000€



Le mot d'Olivier Goy adjoint à l'économie, aux finances et à la commande publique

« Ce budget a été élaboré dans un contexte économique national complexe et instable, avec des contraintes fortes. Nous pouvons heureusement compter sur le dynamisme de nos recettes fiscales, qui augmentent mécaniquement alors que nos taux d'imposition restent stables, ainsi que sur la qualité de nos finances communales, ce qui permet de mener à bien les projets ambitieux jusqu'à la fin du mandat ».